La formation pratique des stagiaires HEP de la formation primaire, dite pratique professionnelle, peut consister en des engagements, des remplacements, des stages en responsabilité et différentes autres prestations. Elle a lieu uniquement dans les classes régulières des années 1 à 8 de la scolarité obligatoire.

La présente fiche n’est utilisée que pour les étudiant-e-s de la formation primaire de la HEP-BEJUNE effectuant un remplacement dans le même établissement que celui où ils-elles effectuent un stage ou lorsqu'ils-elles sont placé-e-s par la HEP-BEJUNE dans le cadre de la pratique professionnelle. À l’issue de l’activité d’enseignement, la fiche d’indemnité stagiaire HEP-BEJUNE est à envoyer au SEO qui la complète et la transmet par courriel au service de la formation primaire de la HEP-BEJUNE. Le service de l’administration et des finances de la HEP-BEJUNE émet périodiquement des factures aux cercles scolaires concernés.

Que ce soit lors d'un placement dans le cadre de la pratique professionnelle ou d'un stage encadré par un-e FEE, tout remplacement effectué par un-e étudiant-e de la HEP-BEJUNE dans le même établissement et **pour lequel un-e remplaçant-e aurait de toutes les façons dû-e être engagé-e** doit être rémunéré-e par le biais de la présente fiche.

Dans le cadre de la pratique professionnelle, la rémunération des étudiant-e-s de la HEP-BEJUNE est de **Fr. 56.- par période** (y inclus les charges sociales patronales) quelle que soit l'année concernée ou la discipline enseignée.

|  |  |
| --- | --- |
| **À remplir par le centre scolaire** | **1. Centre scolaire ou autre** : Choisissez un élément **Lieu d'enseignement** : Choisissez un élément.**2. Titulaire absent-e :**      **3. Stagiaire HEP** :[ ]  Madame [ ]  Monsieur**Nom** :       **Prénom** :       **Date de naissance** :      **\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_****4. Motif du remplacement** : **(veuillez indiquer le motif)** a) [ ]  d'un remplacement consécutif à un congé au sens de l'article 50 RSten : b) [ ]  d'un remplacement consécutif à un autre motif que celui invoqué à la *lettre a)* ci-dessus. Dans ce cas, merci d'indiquer précisément le motif de l'absence :  c) [ ]  d'un remplacement pour effectuer de l'appui ou du soutien. Dans ce cas, a-t-il été mis en place dans le cadre de l'enveloppe complémentaire ? [ ]  Oui [ ]  Non d) [ ]  d'un remplacement pour lequel un-e enseignant-e aurait dû-e être engagé-e. Il s'agit d'un remplacement dans le cadre de l'enveloppe de base. e) [ ]  d'un remplacement [ ]  maladie [ ]  accident. f) [ ]  d'un remplacement pour congé maternité.**5. Le remplacement a été effectué dans l'année ou les années** :1[ ]  2[ ]  3[ ]  4[ ]  5[ ]  6[ ]  7 [ ]  8[ ]  **6**. **Date ou durée du remplacement** : **7. Nombre total de périodes enseignées** : **8. Remarque** : Date :  Visa du centre scolaire : **9. Montant total brut à verser** (nombre de périodes x Fr. 56.-) : Fr. **Le remplacement est payé par** : [ ]  Cercle scolaire - [ ]  Institution - [ ]  HEP - [ ]  OISO - [ ]  Autre :      ………………[ ]  Subventionnement à 45% - [ ]  Sans subventionnement - [ ]  Pris en charge par le DFDS à 100%[ ]  Autre (préciser) : Date :  Visa du SEO : *Le présent formulaire est à envoyer à la fin de l’activité d’enseignement du-de la stagiaire concerné-e au service de l'enseignement obligatoire (SEO), Écluse 67, CP 3016, 2001 Neuchâtel ou par courriel à votre répondante de centre au SEO.* *Une fois la partie SEO complétée, la répondante du service transmettra le formulaire à l'organe de paiement de la HEP-BEJUNE.* |
| **À remplir par le SEO** |